

SÉNAT

Le jeudi 14 mai 1953

La séance est ouverte à 11 heures du matin, le Président suppléant, l'honorable Thomas Vien, C.P., étant au fauteuil.

Prière et affaires courantes.

TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable M. Robertson: Honorables sénateurs, je ne saurais affirmer que la Chambre des communes achève ses travaux, mais tout indique que les délibérations progressent. Il serait peut-être à propos de ne pas nous éloigner, avec l'espoir que la prorogation puisse avoir lieu un peu plus tard aujourd'hui.

Je prie donc le Sénat de s'ajourner à loisir, pour se réunir au son du timbre, vers 3 heures cet après-midi.

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

La séance est reprise à 3 heures de l'après-midi.

L'honorable M. Robertson: Honorables sénateurs, il se peut fort bien, me dit-on, que l'autre Chambre termine ses travaux ce soir. Reste à savoir si elle achèvera assez tôt pour que la prorogation ait lieu ce soir. Je demande respectueusement à tous les sénateurs qui n'y voient pas d'inconvénient de rester à Ottawa jusqu'à la prorogation afin de maintenir le quorum.

Je propose donc que la Chambre s'ajourne à loisir, pour se réunir au son du timbre, vers 8 heures ce soir.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne à loisir.

La séance est reprise à 8 heures.

L'honorable M. Lambert: Honorables sénateurs, d'après les derniers renseignements reçus de l'autre endroit, la Chambre des communes finira sa tâche ce soir. Je propose donc que nous nous ajournions maintenant pour revenir vers 10 heures.

Si la fin des travaux ne s'annonce pas ce soir, on proposera vraisemblablement que nous nous réunissions demain, à 11 heures du matin.

Je propose que le Sénat s'ajourne à loisir, pour se réunir au son du timbre vers 10 heures.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne à loisir.

La séance est reprise à 10 heures.

L'honorable M. Lambert: Honorables sénateurs, je viens de conférer avec le premier ministre à l'égard du progrès accompli à l'autre endroit. Il estime que les Communes auront terminé leurs travaux d'ici trois quarts d'heure et qu'il nous sera possible de proroger la session ce soir. Je propose donc que le Sénat s'ajourne encore à loisir, pour se réunir au son du timbre, dans trois quarts d'heure environ.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne à loisir.

La séance est reprise à 11h. 15 du soir.

PROROGATION DU PARLEMENT

Son Honneur le Président suppléant fait part au Sénat d'une communication du secrétaire du Gouverneur général, l'informant que l'honorable Patrick Kerwin, suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, viendra au Sénat aujourd'hui, à 11 heures et demie du soir, afin de proroger la présente session du Parlement.

LOI DE FINANCES N° 3

PREMIÈRE LECTURE

Un message est reçu de la Chambre des communes avec le bill n° 368 intitulé: loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1954.

Le bill est lu pour la 1^{re} fois.

DEUXIÈME LECTURE

Son Honneur le Président suppléant: Honorables sénateurs, quand lirons-nous ledit projet de loi pour la deuxième fois?

L'honorable Norman P. Lambert: Honorables sénateurs, j'en propose la deuxième lecture dès maintenant.

Il s'agit du troisième bill des subsides dont nous ayons été saisis au cours de la présente session. Le bill de subsides n° 1 avait trait aux subsides provisoires pour la première partie de l'année financière commençant le 1^{er} avril 1953, pour se terminer le 31 mars 1954; il comportait un sixième des crédits que prévoit le budget principal des dépenses de l'année financière. Il comprenait en outre les dépenses proportionnelles à l'égard de certains postes, dont la majeure partie devait être dépensée au début de l'année. Ce bill prévoyait des subsides provisoires pour un montant de \$537,674,515.18.

Le bill de subsides n° 2 visait le budget supplémentaire pour la fin de l'année 1952-1953, s'élevant à \$77,680,383.